



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Lille, 18 novembre 2015

à

Mesdames, Messieurs les Principaux  
d'Établissement

**Le Recteur  
Chancelier des Universités**

Rectorat de l'Académie  
de Lille

Cabinet du Recteur

Affaire suivie par :  
Michel GOSSE  
DAFOP

Téléphone  
03 20 12 14 03  
Mél  
ce.dafop@ac-lille.fr

Cité académique  
Guy Debeyre  
20 rue Saint Jacques  
BP 709  
59 033 LILLE Cedex

**Objet :** Accompagnement et formation des enseignants sur la réforme du collège

Le plan de formation et d'accompagnement des enseignants de collège, permettant la préparation de la mise en œuvre de cette réforme, est désormais opérationnel. Je vous en rappelle les modalités essentielles :

- Le séminaire d'automne qui a eu lieu les 19 et 20 octobre 2015 a rassemblé 500 personnels de l'académie. De un à deux enseignants volontaires par collège ont pu commencer à se former sur l'accompagnement personnalisé et les EPI.
- Trois à cinq enseignants volontaires par collège seront réunis pour une journée de formation sous forme de regroupements inter-bassins les mercredis 4 novembre, 25 novembre, 2 décembre et 9 décembre 2015. Au cours de cette journée, cinq thématiques seront proposées au choix :

- de la discipline à l'interdisciplinarité ;
- la différenciation pédagogique et la démarche de projet - les EPI ;
- l'accompagnement personnalisé ;
- le développement et l'utilisation des ressources numériques au sein des disciplines ;
- les pratiques d'évaluation des acquis des élèves.

Des moments d'explicitation de la réforme, des échanges, sont aussi prévus de manière à répondre aux légitimes interrogations des équipes. Des documents et outils seront présentés aux participants.

- Entre janvier et mai 2016, une journée de formation sur les nouveaux programmes (cycle 3 et cycle 4), en lien avec la réforme du collège, et ceci pour chaque discipline enseignée en collège, sera mise en place par les IA-IPR, sous forme de regroupements par bassin, à l'adresse d'un professeur de chaque discipline par collège (éventuellement deux enseignants selon la taille de l'établissement). Cette action est en public désigné.

- Entre janvier et juillet 2016 sera mis en œuvre le plan de formation en établissement, à hauteur de 36 heures, qui permettra d'accompagner chaque enseignant de chaque collège et de lui permettre de s'approprier à la fois la réforme et les nouvelles modalités d'enseignement.

Les IA-IPR et la DAFOP ont élaboré un guide pratique de la formation en établissement à destination des principaux et principaux de collège. Son objectif est d'apporter des réponses concrètes tant sur l'élaboration du plan de formation que sur les contenus de formation. Ce guide pratique est en pièce jointe.

Luc JOHANN